

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 102 (1976)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

élaborer ces résultats sous différentes formes, notamment sous forme graphique.

6. Conclusion

Les métiers du bâtiment et du génie civil ont subi ces deux dernières années une régression qui ne sera probablement pas suivie d'une nouvelle expansion. Une des conséquences de cette régression est un chômage transitoire et, dans ces conditions, un effort pour une meilleure utilisation de l'informatique dans les bureaux d'étude et les entreprises est-il justifié? Par un raisonnement à court terme et en se plaçant au niveau suisse uniquement, cet effort n'est probablement pas très nécessaire ces prochaines années. Cependant, l'exportation de notre savoir-faire est depuis plus d'un siècle une tradition helvétique et, si la dernière période de folle expansion nous l'a fait un peu oublier, il est temps de se la rappeler.

Pour les bureaux d'étude les conditions des marchés extérieurs à nos frontières sont tout à fait différentes de celles un peu protectionnistes du marché suisse; le choix des mandataires ne se fait plus avant tout sur la base de leur bonne réputation ou d'affinités personnelles mais sur celle des solutions et des méthodes qu'ils proposent, quand ce n'est pas seulement sur la base du taux de rémunération offert. En outre, c'est souvent après confrontation de divers avant-projets généraux que le mandat d'exécution, soit souvent le plus rémunérateur, est confié à un bureau d'étude.

Dans ces conditions l'architecte et l'ingénieur doivent pouvoir fournir très rapidement des prestations d'une qualité très élevée et ensuite participer à la réalisation du

projet avec les méthodes les plus efficaces possibles. L'informatique est alors d'une utilité précieuse et est aussi un argument de vente à ne pas négliger. Un effort dans ce domaine n'est donc pas inutile et, à notre avis, cet effort doit surtout être porté au niveau des études de conception et d'évaluation où les techniques rendues possibles par l'usage de l'ordinateur permettent de mettre en évidence les meilleures solutions dans les plus brefs délais et au prix le plus bas pour le bureau d'étude.

Cet effort doit tout d'abord être concrétisé par une meilleure information des gens de la profession sur le logiciel existant et sur la façon de l'utiliser, puis peut-être par une certaine mise en commun des développements de ce logiciel, soit un peu un retour vers l'époque où une nouvelle méthode de calcul était très rapidement publiée et ne faisait que rarement l'objet d'une commercialisation.

Parmi ces développements, l'adaptation des méthodes d'introduction des données et de sortie de résultats au langage graphique de l'ingénieur devrait figurer en première priorité; il est en effet malheureux de devoir encore transcrire manuellement sous forme digitale des données graphiques ou vice-versa des listes de chiffres de résultats sous une forme graphique alors qu'il existe depuis longtemps, tout au moins pour les résultats, des moyens pour le faire automatiquement à un prix bien moins élevé.

Adresse des auteurs :

Michel Dysli, chef de section au laboratoire de géotechnique de l'EPFL

Philippe Mattenberger, chef du centre informatique du département de génie civil de l'EPFL
Ecole polytechnique fédérale,
Avenue de Cour 33, 1007 Lausanne

Divers

Appel de soumissions

La direction des Constructions fédérales à Berne communique la mise en soumission, par le Bureau européen des brevets à Munich, de la livraison et du montage de 4000 m² de faux plafonds lumineux, de luminaires et suspensions pour ses nouveaux locaux, en deux lots.

La constitution de consortiums ad hoc sera appréciée. Délai d'exécution : 375 jours ouvrables, samedis inclus. Début des travaux : février/mars 1978.

Maître de l'ouvrage : Organisation européenne des brevets, p. ad. : Finanzbauamt München I.

Documentation jusqu'au 8 octobre 1976 contre versement de DM 150.— à l'adresse suivante : Finanzbauamt München I, Deroystasse 22, 8000 München 2.

Renseignements ibid. Délai de remise des offres : 9 décembre 1976, 10 h.

Communications SVIA

Evolution du personnel technique dans les bureaux d'architectes et d'ingénieurs vaudois

Dans un article consacré à l'évolution de la conjoncture dans les bureaux d'études vaudois (*BTSR* n° 25 du 4 décembre 1975, p. 433), le Comité de la SVIA avait publié les résultats d'enquêtes menées sur les effets de la récession sur l'industrie de la construction en pays de Vaud. Dans ses conclusions, il relevait le caractère permanent de cette situation, aucun indice d'amélioration ne pouvant être décelé.

Les chiffres de l'évolution du personnel technique jusqu'au 30 juin 1976, ainsi que les prévisions jusqu'au

31 décembre prochain, confirment ce pessimisme. Dans les bureaux d'architectes, tous les postes sauf les cadres supérieurs subissent de nouvelles diminutions par rapport à la fin de l'année dernière, le recul général s'établissant à 13,8 % pour l'ensemble des 79 bureaux ayant participé à l'enquête.

Dans le génie civil, la situation est moins grave, mais les 44 bureaux consultés accusent toutefois un recul du personnel technique de 7,9 %, seul le groupe des ingénieurs techniciens marquant une modeste hausse des effectifs.

Nos graphiques illustrent bien cette tendance persistante. On constate même que les chiffres s'établissent en dessous des prévisions du début de cette année pour les bureaux d'architectes. Si l'évolution est meilleure que ce qui était prévisible à fin 1975 pour le génie civil, force est de constater que la baisse continue là aussi.

Dans l'optique du redimensionnement dont on a tant parlé pour l'industrie de la construction, on en est toujours réduit à des conjectures en ce qui concerne le bâtiment. En effet, l'effectif actuel des bureaux d'architectes

